

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 10 JANVIER 2011**

Séance ordinaire des membres du conseil et tenue au Centre récréatif et communautaire à 19 heures sous la présidence de monsieur Réal Rochon, maire.

PRÉSENCES :

Daniel-Luc Tremblay, Eric Ethier, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du maire.

Étaient aussi présents le directeur général / greffier M. Jean-Marie Gauthier, la directrice générale adjointe et greffière adjointe Mme Céline Bastien ainsi que 4 personnes dans l'assistance.

La séance est ouverte, il est présentement 19 heures.

2011-01-001 ÉTUDE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts tel qu'il suit tout en gardant le varia ouvert :

1- **LÉGISLATION :**

1-1 Adoption de l'ordre du jour

1-2-A Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2010

1-2-B Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010

- 1-3 Autres matières
 - a) Société d'assurance automobile du Québec
 - b) Adoption de la politique de gestion contractuelle (reporté)
 - c) Avis de motion pour la nomination du directeur général
 - d) Liste des fonctionnaires municipaux pouvant faire partie d'un comité de sélection (reporté)
 - e) École Sacré-cœur de Gracefield
 - f) Nomination d'un responsable de l'information aux soumissionnaires (reporté)

2 ADMINISTRATION :

- 2-1 Adoption des comptes et des chèques au 31 décembre 2010
- 2-2 Engagement des dépenses – janvier 2011
- 2-3-A Dépôt des rapports sur les dépenses reliées aux délégations de pouvoir – décembre 2010
- 2-3-B Dépôt du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales – décembre 2010
- 2-4 Procédures pour perception de taxes municipales
- 2-5 Cotisation annuelle – ADMQ
- 2-6 Congrès de la COMBEQ
- 2-7 Autorisation de formations
- 2-8 Autorisation de paiement – Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et Ass.
- 2-9 Bourses pour les élèves de l'Établissement des adultes – centre St-Joseph
- 2-10 Autorisation de dépenses – clé Internet

3- **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE POUR 15 MINUTES**

4- **URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**

4-1 Demande à la Commission de protection du territoire agricole

5- **TRANSPORT:**

6- **HYGIÈNE DU MILIEU :**

7- **LOISIR ET CULTURE :**

7-1 Journée des bibliothèques

7-2 Abroger la résolution 2010-12-509 – adoption d'une résolution pour le transport d'équipement pour la patinoire du chemin Alie.

8- **SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

9- **RAPPORT DES COMITÉS :**

10- **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

11- **CORRESPONDANCES**

12- **VARIA:**

- a) Publicité dans la Gatineau
- b) Véhicules tout terrain

13- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-002 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13
DÉCEMBRE 2010**

ATTENDU QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre soit adopté tel que rédigé par le directeur général /greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-003 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20
DÉCEMBRE 2010**

ATTENDU QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 soit adopté tel que rédigé par le directeur général /greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

2011-01-004 SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser Jean-Marie Gauthier directeur général / greffier ou Céline Bastien directrice générale adjointe / greffière adjointe à effectuer toutes les transactions nécessaires auprès de la Société d'assurance automobile du Québec pour et au nom de la ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le point 1-3B : Adoption de la politique de gestion contractuelle est reporté

AVIS DE MOTION

Le conseiller Claude Blais donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil d'un règlement afin de déléguer au directeur général le pouvoir de former un comité de sélection pour procéder à l'évaluation des soumissions en matière d'adjudication de contrats relatifs à la fourniture de service professionnels..

Note au procès-verbal

Le point 1-3-D : Liste des fonctionnaires pouvant faire partie d'un comité de sélection pour l'étude de soumissions, est reporté

Le représentant de l'école Sacré-Cœur de Gracefield M. Lafond est présent et n'a rien à discuter ce soir.

2011-01-005 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / DÉCEMBRE 2010

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,
appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes et approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, selon les listes ci annexées sous la cote 2011-01-005 faisant partie intégrante de ce procès-verbal pour un montant total de 275 756.29 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2011-01-006 ENGAGEMENT DE DÉPENSES / JANVIER
2011**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay,
appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés :

Administration	1 003.59 \$
Transport	864.06 \$
Urbanisme	577.38 \$
Loisirs et culture	1 025.33 \$

Il est de plus résolu, que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2011-01-006.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Dépôt de rapports

Dépôt par la trésorière des dépenses autorisées par tout responsable d'activité budgétaire dans le cadre de la délégation de pouvoir permis selon le règlement # 85-2010 pour le mois de décembre 2010.

Dépôt de rapports

Dépôt par la trésorière du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales –décembre 2010

2011-01-007 PROCÉDURES POUR PERCEPTION DES TAXES MUNICIPALES

ATTENDU QUE la prescription applicable pour le paiement des taxes municipales est de trois (3) ans (art.251 de la Loi sur la fiscalité municipale) ;

ATTENDU QU' il est préférable d'agir au plus tard après deux (2) ans afin de négocier les modalités de paiement avec les contribuables ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

De transférer les dossiers de perception de taxes municipales pour les années 2009 et précédentes à Me Marie-Josée Beaulieu de la firme Lapointe Beaulieu Avocats.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-008 COTISATION ANNUELLE / ADMQ

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

De procéder au paiement de la cotisation annuelle suivante :

- Association des directeurs municipaux du Québec pour un montant de 1 093.68 \$ taxes incluses pour la cotisation de M. Jean-Marie Gauthier, Mme Céline Bastien et Mme Louise Carpentier.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-009 CONGRÈS 2011 DE LA COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford,
appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser Julie Jetté à participer au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) qui se tiendra à Québec du 7 au 9 avril 2011.

Il est de plus résolu que les frais d'inscription au montant de 550 \$ plus les taxes applicables, les frais d'hébergement, de déplacement et de subsistance sont à la charge de la ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-010 AUTORISATION DE FORMATIONS

Il est proposé par le conseiller Claude Blais,
appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser Jean-Marie Gauthier et Céline Bastien à participer à la formation intitulée «La gestion des contrats municipaux dans la foulée des récents changements législatifs» qui se tiendra à Gatineau le 22 février prochain.

Il est aussi résolu d'autoriser Denise Ethier et Julie Thérien à participer à la formation intitulée «Gestion des documents électroniques» qui se tiendra à Gatineau le 13 septembre prochain.

Il est de plus résolu que les frais d'inscription, de déplacement et de subsistance sont à la charge de la ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-011 AUTORISATION DE PAIEMENT –
DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT
& ASSOCIÉS**

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron,
appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser le paiement à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné,
Hébert & Associés au montant de 5 704.21 \$ dans les dossiers
suivants :

Griefs : 2 573.33 \$ (factures 2153 et 2155), Coop santé : 2 736.94
\$ (facture 2156) et règlements municipaux 393.94 \$ (facture
2088).

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les
membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette
résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-012 BOURSE À L'ÉTABLISSEMENT DES
ADULTES**

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,
appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

Que la ville de Gracefield offre une bourse de 100 \$ à
l'établissement des adultes du Centre St-Joseph qui servira à
l'attribution de bourses qui seront remises aux élèves qui auront
atteint leurs objectifs scolaires et qui résident sur le territoire de
la ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les
membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette
résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-013 AUTORISATION DE DÉPENSES – CLÉ INTERNET

ATTENDU QUE lors d'alarme à l'usine d'eau potable, la majorité des interventions pourraient être effectuées par Internet ;

ATTENDU QUE cela permettrait d'évaluer rapidement les problèmes, les régler et ainsi éviter des déplacements à l'usine ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le maire Réal Rochon et résolu,

D'autoriser l'achat d'une clé Internet au montant mensuel de 30 \$ afin d'avoir accès rapidement à l'usine d'eau potable.

Il est de plus résolu d'autoriser la signature d'un contrat pour une période de deux ans.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

2011-01-014 DEMANDE AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

ATTENDU QUE M. André Dupuis a déposé une demande auprès de la ville de Gracefield pour analyse et recommandation auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE ce dernier désire utiliser à des fins autres que l'agriculture une partie du lot 9 rang B canton de Wright, afin d'y construire une résidence et faire l'élevage de chevaux;

ATTENDU QUE la fonctionnaire désignée au service d'urbanisme a remis ses recommandations au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

Que la ville de Gracefield recommande à la Commission de protection du territoire agricole la présente demande pour les motifs suivants :

- M. Dupuis s'engage à démolir le chalet existant;
- aucune activité agricole n'est présente sur ce terrain actuellement;
- le bâtiment de ferme le plus rapproché est situé à environ 1.2 km;
- que le secteur où se situe cet immeuble est constitué principalement de résidences et de chalets;
- que le demandeur ne possède pas d'autre terrain dans la Ville de Gracefield ;
- que cette demande ne contrevient pas à notre réglementation municipale.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-015 JOURNÉE DES BIBLIOTHÈQUES

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser la responsable de la bibliothèque Mme Denise P. Rochon et le conseiller Daniel-Luc Tremblay à participer à la journée des bibliothèques qui se tiendra le 25 février prochain à Gatineau dans le cadre du salon du livre de l'Outaouais.

Il est de plus résolu que les frais d'inscription, de déplacement et de subsistance sont à la charge de la ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-016 ABROGER LA RÉOLUTION 2010-12-509
ET TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT POUR
LA PATINOIRE DU CHEMIN ALIE**

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,
appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'abroger la résolution 2010-12-509.

Il est aussi résolu d'autoriser l'utilisation d'un véhicule tout terrain ou d'une motoneige pour un montant de 25\$ par jour d'utilisation pour le transport des pompes et des boyaux de la patinoire du chemin Alie, par un des préposés aux loisirs, le tout sans aucune responsabilité de la part de la ville.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport de comité

Bernard Caron fait rapport de la rencontre de mercredi passé concernant l'adoption du budget de 175 000 \$ de la R.I.A.M.

Le tout est terminé à 75%, le MAMR a donné une extension jusqu'au 31 octobre 2011.

S'il reste des sous, ils feront l'achat du hangar existant de M. Hansen

Période de questions

Les sujets discutés durant la période de questions sont déposés en annexe au procès-verbal.

Note au procès-verbal

Dépôt de la liste de correspondance du 8 décembre au 3 janvier 2011

2011-01-017 UTILISATION DE LA PISTE CYCLABLE

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau investira 400 000 \$ dans la piste cyclable ;

ATTENDU QUE pour rentabiliser cet investissement, la piste cyclable devra être utilisée à son maximum;

ATTENDU QUE pour ce faire, l'utilisation de la piste cyclable devra être diversifiée;

ATTENDU QUE présentement, la piste cyclable est utilisée durant la période estivale par les cyclistes et durant la période hivernale par les motoneigistes ;

ATTENDU QU' afin de bien rentabiliser la dite piste cyclable, elle devrait servir durant toute l'année ;

ATTENDU QUE si les véhicules tout terrain pourraient utiliser la piste cyclable annuellement, l'économie locale en serait profitable ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

De demander aux municipalités de la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau leur appui afin que la piste cyclable soit utilisée annuellement soit par les cyclistes, les motoneigistes et les quadistes.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

2011-01-018 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réal Rochon et résolu,

De lever la séance, il est présentement 19 h 20

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Le maire

Le directeur général /
greffier

Réal Rochon

Jean-Marie Gauthier

Approbation du procès-verbal :

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Réal Rochon
Maire